

## DONNEES TECHNIQUES

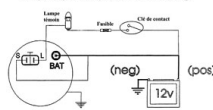
Courant de charge [A]	75
Type de réseau de bord	pour véhicules 12V
Type de poulie	PVR5+1
Pince	M6 B+
Connectique	PLUG300

## PHOTOS



### BULLETIN TECHNIQUE TB-07

- La sortie "L" doit recevoir du courant. Dans le pupart des véhicules, ce courant provient de la petite lampe témoin du tableau de bord.  
Un manque de courant à la sortie "L" peut provoquer ce qui suit:  
- Au démarrage, les lampes témoin ne s'allument pas.  
- Charge OK, mais la lampe témoin reste allumée.  
- Une charge plus, tout de le moteur après qu'on commence à charger.  
Le lampage témoin peut s'allumer quand l'alternateur commence à charger.
  - La sortie "B" doit recevoir du courant de la batterie. La batterie fournit instantanément le courant qui sera utilisé ultérieurement.  
De manque de courant à cette borne peut provoquer ce qui suit:  
- Surcharge ou charge nulle.
  - La borne "M6" doit recevoir du courant de la batterie. Cette borne fournit instantanément le courant qui sera utilisé dans tous les cas, que le régime de courant soit positif ou négatif.  
- Au démarrage, la lampe témoin est allumée.  
- Une charge plus, tout de le moteur après qu'on commence à charger.  
- Une charge plus, tout de le moteur après qu'on commence à charger.
  - La pupart des problèmes de l'alternateur sont causés par des batteries défectueuses ou mal chargées. Des câbles trop longs, une mauvaise terre, des fils corrodés ou encore, un mauvais contact dans le connecteur, (c'est à dire la fiche qui doit être maintenue à l'alternateur).
- Consultez ces situations afin d'éviter de nouveaux problèmes!




Bornes	
L	Trio (Lamp)
S	Sense (+)

## DOCUMENTS

BT-130 Refus des carcasses alternateurs/démarrateurs

## APPLICATIONS

<b>MAZDA</b>		
626 (88-92) Break (GV) - 2.0 D Comprex	75 ch	05.1993 > 11.1996
626 (93-97) (GE) - 2.0 D GLX Comprex	75 ch	10.1992 > 04.1997
626 (93-97) Hatchback (GE) - 2.0 D GLX Comprex	75 ch	01.1993 > 04.1997

 Avant montage, comparez la pièce reçue à celle d'origine afin de vérifier que la bonne pièce a été choisie et peut être montée sur le véhicule. Le non-respect de cette consigne ou des instructions de montage annule la garantie.